

LO PUBLIAIRE

Sant Bauzelenc



N° 35
Octobre 1994



LO PUBLIAIRE SANT BAUZILLE DE

(Association loi de 1901)
Rue de la Roubiade
34190 St BAUZILLE DE

Gérants co-responsables
Jean SUZANNE - Patrick

Prochaine parution N° 36
Janvier 1995

POUR QUE VIVE LE PUBLIAIRE

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Je soutiens le Publiaire et je contribue à son action
en versant la somme de

..... par chèque

Que je vire au C.C.P. N° 25278 X MONTPELLIER
Que je dépose dans la boîte au lettres du Publiaire
à l'ancienne mairie ou que je remets à un membre
du bureau du Publiaire .

Signature :



EDITORIAL

L'été 1994 aura été marqué, à St-Bauzille, par l'inauguration Officielle de l'aménagement des berges de l'Hérault et la tenue, sur ces berges, pour la première fois, de la fête votive de notre village. Les travaux ont été terminés juste à temps grâce, notamment, au courage des employés communaux qui ont travaillé d'arrache-pied malgré la chaleur accablante de juillet août, et de divers responsables de la commune, du Conseil Général, des entreprises, etc... Et dans son discours aussi chaleureux que pittoresque, Francis CAMBON, notre maire, n'a pas manqué de saluer également tous ceux qui ont contribué, dans le passé, à la réalisation actuelle.

Et la fête a eu lieu dans ce cadre magnifique, produit de la nature et des hommes, avec ses bals, son repas géant et convivial et ses premiers feux d'artifice, dans une ambiance que les St-Bauzillois ne sont pas prêts d'oublier, grâce, en particulier, au dévouement des membres du comité des fêtes.

Quand paraîtra ce "Publiaire" (que Mr Souche, Conseillé Général du canton de St-Martin de Londres a félicité en l'appelant "le Blagaire", ce que nous avons pris comme un éloge) les chaleurs de l'été se seront apaisées, l'école aura repris avec le travail, les vacances ne seront plus qu'un souvenir... ou un projet. Et, avec la chute des feuilles mortes se fera l'annonce mélancolique de la venue imminente de l'hiver.

Jean Suzanne

S O M M A I R E

Editorial	2
La vierge mystérieuse	3
L'Etoile sportive	4
Promenades nocturnes	4
Un été pas comme les autres	5
Merci Didier	6
Ils ont fêté leurs 50 ans	7
Il y a 50 Ans	7
La décharge du Triadou	8-10
Rentrée scolaire 1994	10
Mots croisés	11
Info santé	11-12
Une histoire de langue	13
Info municipale	14
Service de garde / Etat civil	15
Les treize desserts / Les Rois	16

La vierge mystérieuse

C'est une devinette, un jeu pour les lecteurs du Publiaire, On décrit un endroit de St-Bauzille ou des environs, ou le chemin qui y mène, ou l'objet à découvrir. Au lecteur de l'identifier.

Aujourd'hui, il s'agit d'une statue de la Vierge à l'Enfant. Où est-elle exactement ? Depuis combien de temps ? A-t-elle joué un rôle dans la vie religieuse locale ? Pour vous mettre sur la voie, voici le récit de ceux qui l'ont découverte, sans vous donner leur nom, bien entendu. Disons seulement que ce sont des membres de l'équipe du journal.

'Un matin, nous avons, mon épouse et moi-même, envie d'aller faire un tour dans la nature. Nous prenons nos cannes, fermons la maison, montons l'escalier qui mène à la route, au-dessus de chez nous et tournons à gauche.

D'un côté comme de l'autre, des vignes. Un lapin, surpris, détale et va se cacher derrière un mazet en ruine au bord de la route. Quelques dizaines de mètres et on arrive à un carrefour. A gauche, une croix en fer, toute simple. A droite, trois ou quatre vieux mûriers. Ça monte. A gauche, un mur de rochers. A droite, un champ et, au loin, une vallée et sa route qui, plus loin passe par une toute petite commune aux maisons dispersées. On passe à droite devant l'entrée d'une propriété : une petite bâtisse à l'entrée d'un bois de résineux, le tout clôturé d'un muret surmonté d'un grillage. Plus loin, à gauche, on laisse une ancienne bergerie plantée au bord d'un ravin boisé au fond duquel coule parfois un ruisseau. A droite, le long de la route, court un mur de pierre, dernier soutien d'une série de traversiers. Le mur est vieux, dangereusement ventru çà et là, remplacé, là où il s'est écroulé, par des parpaings. Il est 9 heures, Là-haut, ça va être l'heure du début des visites et les voitures commencent à affluer sur la route. Alors, on lci quitte et on prend, à droite un petit chemin qui monte entre les vignes.

On passe devant un mazet. Le chemin se perd. On coupe à travers l'herbe folle. On franchit des petits murets de soutènement bordés de vieux oliviers. On se dirige un peu vers la droite, au-dessus de quelques mazets entourés d'objets divers, planches, tables bricolées, portique pour enfants, etc... On hésite pour ne pas risquer de se retrouver chez quelqu'un. Et là, en regardant en bas, vers la route de tout à l'heure, on aperçoit une tache bleue à travers le feuillage léger d'un olivier. On descend un peu: c'est la statue d'une femme sur un socle de pierres tournée vers la route.

On s'approche : la statue a environ 65 cm de haut. C'est une femme jeune debout, légèrement déhanchée vers la droite, tête penchée à gauche, les yeux fermés. Ses mains sont croisées sur sa hanche gauche. Sur ses mains, un enfant de 4 ou 5 ans, debout lui aussi, bras et jambes nus, tête inclinée vers sa mère, yeux grand ouverts, le bras droit passé autour de son cou, le gauche pendant avec, dans la main, un petit objet rectangulaire. Il s'agit, bien sûr de Marie et de l'Enfant Jésus. Mais il est très rare de voir, dans les bras de Marie, un Jésus qui ne soit plus un bébé, Marie est recouverte d'un manteau aux courbes harmonieuses. Le manteau et les yeux de l'Enfant sont bleus. L'objet qu'il tient en main est vert (?). Le reste n'est pas ou n'est plus peint. L'ensemble est très beau, très libre d'allure, très harmonieux.

Domage que le temps et les intempéries aient fissuré, craquelé, mutilé par endroits une si belle oeuvre.

Après avoir passé un long moment en contemplation, nous avons pris le chemin du retour, avec l'impression un peu grisante d'avoir découvert un trésor."

Et voilà, à vous, lecteurs de jouer. Qui nous dira le premier où est cette statue et ce qu'elle signifie.

Lo Publiaire

ST-BAUZILLE ET SES PROMENADES NOCTURNES, L'ÉTÉ VENANT

Quand on vit en communauté, il est très difficile de contenter tout le monde. Il suffit de participer tant son peu à la vie du village pour entendre des réflexions souvent farfelues sur l'utilité de l'aménagement du plan d'eau et de sa promenade.

En matière de baignade et de promenade, je mentirais si je vous disais que je n'ai pas la nostalgie comme beaucoup de mes concitoyens de nos plages de galets où nos lavandières venaient laver et faire sécher leur linge, de nos viges qui au cours des siècles virent tant d'amours naissants, du 'Rocher' aujourd'hui disparu qui a vu tant de générations piquer un "cabus" dans l'Hérault.

Comme je regrette aussi le temps des promenades sur le chemin neuf où nous nous retrouvions jeunes et moins jeunes, le soir venu pour faire causerie à la fraîche, assis sur le parapet, faisant face à la colonie 'Les Lutins Cévenols'.

Le progrès étant passé par là, nous fûmes contraints, à cause de la circulation, de nous rabattre vers la route des Grottes ou vers le pont suspendu où la mairie d'alors avait fait poser deux bancs (encore en place actuellement) le jardin public.

Cette année de nombreuses personnes ont changé leurs habitudes en fréquentant assidûment la promenade du plan d'eau aménagé harmonieusement par nos employés municipaux leur permettant en cet été caniculaire de goûter à la fraîcheur et au calme le soir venu.

Pour conclure, je sais que des mécontents, il y en aura toujours quoique que l'on fasse. Moi, je dis bravo à Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, pour les travaux effectués et à venir sur cet héritage colossal laissé par les municipalités précédentes.

Dans ces louanges n'oublions pas nos employés municipaux 'si souvent décriés' pour leur travail malgré la chaleur torride

Frantz REBOUL.

ECHOS DE L'ÉTOILE SPORTIVE

Depuis le 9 août, les seniors ont repris l'entraînement sous la houlette de Yannick ISSERT, ceci afin de se retrouver au top niveau pour la reprise du championnat le 26 septembre.

Entre temps, ils auront participé au tournoi "René Bastide" à Ganges et à celui de SUMENE ainsi qu'à plusieurs matchs amicaux.

Cette année pour le compte du groupe B de 1ère division District, les supporters pourront voir évoluer sur notre stade 9 équipes inédites -FABREGUES 1, GIGNAC FC 1, LODEVÉ LE CAYLAR 11, MONTP. Croix d'Argent 1, MONTPEYROUX I, PIGNAN SAUSSAN I, St-ETIENNE de GOURGAS 1, St-JEAN de VEDAS, StMARTIN de LONDRES, PALAVAS II et LATTES II.

Pour le compte du groupe C de Pro 2ème division, l'équipe B en découdra avec CARNON FC 1, MAUGIO US 11, CAZILHAC 11, LA GRANDE MOTTE 11, MONTP. LEMASSON 11, MONTP. LUNARET 11, MONTP. MOULARES 11, MONTP. TRITONS 1, et St-MARTIN de

LONDRES II.

Une équipe de vétérans est également engagée.

L'école de football, en entente avec celle de Brissac, participera aux plateaux débutants. 1 équipe Poussins et 1 équipe Pupilles participeront au championnat de foot à 7 de l'Hérault. 1 équipe Minimes, 1 cadet, 1 junior représenteront l'entente dans leur championnat à 11. Souhaitons bon vent à toutes ces équipes.

Frantz REBOUL

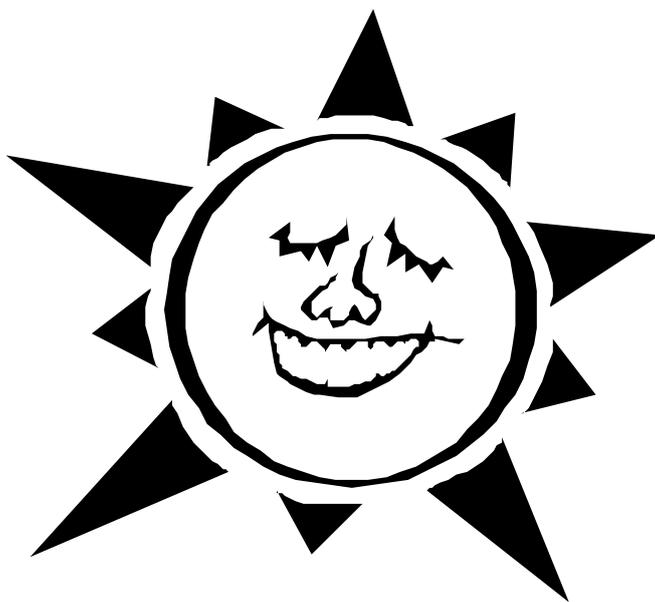
Nous avons appris avec plaisir et fierté, que notre Président Henri BRESSON et notre secrétaire Louis OLIVIER vont être reçus au siège de la ligue du Languedoc-Roussillon afin d'y recevoir le diplôme d'honneur de dirigeant, récompensant tant d'année de service à la cause du football et de l'Etoile Sportive.

Félicitations à Gilles OLIVIER dirigeant des équipes jeunes et de l'école de football pour son succès à l'examen d'éducateur de la Fédération Française de football.

Frantz REBOUL

UN ETE PAS COMME LES AUTRES

Il faisait chaud, très chaud en juillet et août et il fallait se présenter très tôt sous les ombrages du boulo-drome du plan d'eau afin d'y trouver une place de stationnement, baigneurs et pêcheurs fréquentant assidûment ces lieux pour faire trempette ou pratiquer leur sport favori. Le soir venu, l'on pouvait converser avec de nombreuses familles fuyant la fournaise de leur cité après une journée de travail, nous faisant part de leur enchantement du cadre et des aménagements et ceci à moins de 30 minutes de notre métropole régionale. Certains vinrent participer à la fête votive et il faut croire qu'ils n'eurent pas tort, car la décentralisation tant redoutée par certains s'est merveilleusement bien passée malgré quelques petites imperfections faciles à remédier. Profitant des larges espaces, St-Bauzillois, touristes, visiteurs, dans la fraîcheur du soir, ont fréquenté nombreux la piste de danse et la buvette très bien située pour nous faire admirer spectacle laser, orchestres, sans pour cela être incommodés par le bruit. Le repas champêtre et le feu d'artifice furent un final magnifique. Dans la journée malgré une chaleur tropicale les concours de pétanque furent disputés avec acharnement devant un nombreux public. Le concours organisé sous l'égide de Christian Caizergues pour les moins de 12 ans fut un succès, de même que l'initiation à la pêche à la truite



sur les berges, sous l'oeil paternel d'André Rigaud. Sur-le-champ ces mêmes jeunes purent s'initier à la conduite mini-moto. Pendant ce temps-là, le centre du village n'était pas oublié. La retraite aux flambeaux, animée par la Pena de St-André de Sangonis

draina de nombreuses personnes dans le village. Nos groupes locaux "Caféine et Los Colombinos ainsi que la péna de St-Gilles animèrent les apéritifs dansants devant les cafés du village, qui, cette année, se trouvaient éloignés des festivités et pouvaient se sentir lésés malgré les nombreuses personnes attablées pendant les concerts.

En conclusion, première fête réussie l'année de l'inauguration par Mr Francis CAMBON, maire de St-Bauzille et les personnalités régionales, départementales et cantonales.

Sachant que le modernisme s'imposant, il ne sera plus possible de revoir la "vote" place du Christ, je dirais que ce n'est pas en se lamentant que l'on arrivera à quelque chose. Notre village n'est pas Paris et c'est aux commerçants, cafetiers, associations, comité des fêtes et municipalité de s'entendre afin que ce soit tout le village qui soit concerné par les festivités dans les années à venir.

Je dirais aussi bravo à Jeannot BRESSON et son équipe pour ces quatre jours de divertissements réussis.

Frantz REBOUL

Merci Didier

Le curé DIDIER GOUNELLE résident de la paroisse catholique de St BAUZILLE DE PUTOIS va quitter notre village. En quelques années, il a su déborder largement sa stricte fonction religieuse pour devenir celui qui tutoie tout le monde, jeunes et vieux, 'pratiquants' ou " non-pratiquants", qu'on appelle "Didier", bousculant quelque peu l'image conventionnelle du dignitaire sacré, vénérable mais distant que lui aurait fixé la tradition . Présent dans tous les lieux publics du village et dans bien des foyers privés " cathos" ou même 'païens', il a su être le " prochain" de tous. Avec Fougue et passion parfois, il a partagé la vie et les événements de la communauté paroissiale, mais aussi de la commune tout court. Sa présence active au comité des fêtes, son accueil chaleureux envers chacun, quelles que soient ses 'Idées', le caractère personnel de ses allocutions aux événements joyeux ou dramatiques (mariages, enterrements etc. ...) des St Bauzillois sont quelques exemples de son intégration réussie .

Le lundi 29 août, à l'issue du pèlerinage traditionnel au SUC, un rassemblement a eu lieu à l'église, avec discours du représentant de la communauté paroissiale, Louis OLIVIER , mais aussi des Maires de St Bauzille et d'Agonés et, bien sûr, de Didier lui même et de son successeur Francis, dans une ambiance d'amitié chaleureuse et en même temps respectueuse des différences . Voici quelques extraits du discours de Louis OLIVIER:

" Il y a déjà 7 ans, accompagné du père GREZES, je vous recevais chez moi, pour une première rencontre, afin de prendre les dispositions concernant votre installation paroissiale. En vous voyant, tout jeune, costaud, je me suis dit "Ce prêtre là va rester bien longtemps à St Bauzille" mais voilà Que l'évêché en a décidé autrement . Cette nomination qui nous prive désormais de votre présence à St Bauzille, nous cause un sentiment général de tristesse, d'autant plus que nous n'aurons pas de prêtre résident dans le village.

Ces 7 années parmi nous ont été 7

années de partage, partage de joie et de peines, Joie lors des cérémonies de mariages, de baptêmes, de fêtes familiales et rencontres amicales . Peines lorsqu'il y a eu des familles endeuillées et que, dans cette église, vous avez si bien su, les reconforter, par des paroles de consolation et d'espérance en un monde meilleur. 7 années de travail en confiance mutuelle avec les responsables paroissiaux, au service des 7 clochers, Vous étiez le Prêtre des fidèles paroissiens, des plus jeunes aux plus âgés, leur apportant la bonne parole, célébrant et partageant avec eux l'Eucharistie . Vous étiez attaché à la visite des malades et Ouvert à tous les habitants de St Bauzille et Agonés, les côtoyant et discutant familièrement avec eux, dans un souci d'amitié de concorde et d'apostolat , Vous participiez activement aux diverses animations locales et je ne l'oublierai pas de sitôt, aux séances théâtrales, au cours desquelles vous avez démontré vos talents, en notre compagnie, Je ne terminerai pas, sans vous transmettre au nom de tous, et de tout notre coeur, des sincères et chaleureux remerciements pour le ministère que vous avez accompli dans nos paroisses, avec toute votre ardeur, votre jeunesse dans un grand esprit de foi, d'amitié et de partage , Par ailleurs, la population vous a manifesté sa reconnaissance en répondant généreusement à la collecte organisée à votre intention.

Nous tournant maintenant vers l'avenir, nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue à notre nouveau pasteur le père Francis MAUJAC Originaire de Villeveyrac . Francis comme Didier est jeune , Lui aussi aura une lourde charge à assumer, Qu'il ait l'assurance de compter sur notre aide et sur nos prières. »

Cette cérémonie ayant été précédée de la traditionnelle remise des clefs de notre église. Selon la tradition, la remise des clefs doit être effectué par le doyen des hommes du village. Ce fut, très ému on le comprend, Monsieur Justin MALAVIELLE âgé de 95 ans .

Lo Publiaîré

Repas du 1/2 siècle

Le dimanche 28 août, les vingt quinquagénaires Saint-Bauzillois, accompagnés de leurs époux ou épouse, se sont réunis pour fêter leur demi-siècle. Un sympathique apéritif au plan d'eau nous a permis de nous retrouver dans la joie et l'émotion, car certains ne s'étaient pas vus depuis plusieurs années. Ensuite, le cortège de voiture a traversé le village dans un concert de Klaxons. Nous nous sommes retrouvés pour un repas amical dans la bonne humeur et les chansons.

Thérèse M.Claude.

Félicitations aux instigateurs de cette manifestation qui, dès le début de l'année se sont réunis, ont rencontrés les Saint-Bauzillois concernés et ont fait les recherches pour retrouver tous ceux qui avaient quitté le pays, lesquels ont fait des centaines de kilomètres (notamment depuis l'Italie) pour participer aux retrouvailles et aux agapes. Personne n'a été oublié parmi ceux nés à Saint-Bauzille, ayant vécu ou vivant actuellement à Saint-Bauzille. Merci encore à ceux et celles qui ont mis sur pied cette soirée-rencontre et l'ont animée jusque tard dans la soirée.

Michèle

CUISINE

La cuisine est un art où vous grands-mères excellez. Faites appel à votre mémoire ou à vos livres de cuisine et retrouvez nous des recettes qui ont leur **place** dans les traditions familiales ou villageoises. Certaines sont connues et se ressemblent (avec quelquefois un ingrédient différent), d'autres sont inconnues ; Les lecteurs des futurs numéros les découvriront avec plaisir.

Pour déposer le courrier il y a une boîte à lettres à l'ancienne mairie.

Prière de mettre " Recette de Mme..... Si vous désirez que votre recette son anonyme votre nom ne sera pas publiée

Il y a 50 ans

"Paris occupé, Paris humilié", mais le Général de Gaulle aurait pu ajouter "La France affamée".

Pendant l'occupation, nous n'avions pas besoin pour rester mince de produits allégés, ni de suivre un régime.

Cartes d'alimentation (plutôt de rationnement)

pour le pain, la viande, le sucre, le beurre, le vin, le tabac, etc... cartes également de textile. Pas de riz, de café, de thé, de pâtes. Peu ou pas de pommes de terre, de charbon; coupures d'électricité. Evidemment pas d'essence, ni même de bicyclette.

En 1945, les enfants nés en 1940 n'avaient jamais vu d'oranges, de bananes, de croissants ou de brioches.

Et voilà ce que l'on pouvait lire dans la vitrine des crémiers :

Alors, à la prochaine fête des mères, ayez une pensée particulière pour les trésors d'imagination qu'elles ont dû déployer pour nous nourrir, pour les heures passées à faire la queue à la porte des commerçants, pour les heures passées à raccommoder notre linge et à reprendre nos chaussettes à l'aide de l'oeuf en bois.

Mr et Mme RUOTTE.

Inquiétude chez nos voisins Montoliben

C'est le SIICTOM de la région de Ganges qui exploite depuis décembre 1982 la décharge du Triadou. Cette décharge est située sur la commune de St Bauzille mais concerne aussi notre commune.

Jusqu'au début 1993, elle recevait les déchets des communes de Ganges, Sumène, Moules et Baucels, Laroque et Montoulieu (communes adhérentes dont les déchets sont également collectés par le SIICTOM) ainsi que ceux de St Bauzille, Cazilhac, Agones, Brissac et Gornies

de celles du Vigan !

3) La loi de juillet 1992 qui interdit, à partir de 2002 la mise en décharge de nos déchets et qui rendra caduque notre décharge du Triadou (qui serait fermée sans avoir été remplie) semble difficile à appliquer dans des **délais** si courts. Il est vraisemblable que cette décharge fonctionne encore après 2002, et il est imprudent de la remplir aussi vite.

4) Non contents d'accueillir tous ces

La décharge du TRIADOU

(communes clientes qui assument elles-mêmes le ramassage, cela représentait une population de 8800 habitants et une quantité annuelle de l'ordre de 3.200 tonnes.

Des problèmes financiers ponctuels (honoraires d'avocats pour le contentieux avec Monsieur PLAS, ancien propriétaire du terrain et coût élevé du transport et de la mise en décharge à NIMES pendant la fermeture du chemin par le même Monsieur PLAS) ont poussé le SIICTOM à accepter l'entrée de 2.500 tonnes en 1993 dans notre décharge moyennant rétribution.

Cette démarche nous a semblé, à nous, représentants de Montoulieu, une démarche dangereuse contre laquelle nous nous sommes élevés. Et ce pour plusieurs raisons :

1) Notre pays, dans lequel nous vivons et que nous aimons, ne doit à aucun prix devenir LA POUBELLE DE TOUTE LA REGION (les déchets acceptés provenaient de Castries et Le Vigan). Nous avons, tous ensemble, et notamment, nous, les élus, la responsabilité du patrimoine commun que nous lèguerons à nos enfants.

Malgré toutes les mesures, toutes les études, qui nous présentent cette décharge comme étant "sûre", des pollutions existent et existeront.

2) Ce qui nous a été présenté comme devant juste combler un déficit passager est en train de devenir une mauvaise habitude, puisque les ordures de St Martin de Londres sont vidées depuis peu au Triadou ! En plus

détritus des alentours, notre décharge risque de devenir le siège d'une usine de retraitement des boues des stations d'épuration. Là encore, on parle des boues du vigan qui est à l'origine du projet et qui est trop content de trouver là un site lointain! on nous parle aussi de St Hippolyte du Fort, de St Martin de Londres...

Et la capacité de l'usine projetée est de 4.000 tonnes par an alors que les besoins du SIICTOM sont de 300 à 500 tonnes par an !

. TROP C'EST TROP-

Cette usine que l'on nous présente comme non polluante et très propre, a sa place dans les nombreuses zones industrielles des bourgs concernés.

Que chacun prenne sa part dans l'effort nécessaire.

Les communes de St Bauzille et de Montoulieu ont assez de désagréments!

Pour que notre vallée ne soit pas le dépottoir de toute la région nous avons donc voté contre ces orientations qui ont pourtant été acceptées grâce à l'accord de la majorité.

Il est regrettable de constater qu'il s'agit des communes les plus éloignées du site du Triadou. Comment construire l'avenir dans l'intercommunalité si chacun n'est pas sensible aux nuisances des communes limitrophes?

*Christian BUSSA T et Guilhem CHAFOL
Délégués de Montoulieu au SIICTOM,*

MIDI LIBRE

Avant 2002., 750 décharges sauvages devront disparaître en Languedoc- Roussillon, Les plans départementaux des déchets devraient permettre de trouver des solutions intercommunales, Etat des lieux.

Une vague verte déferle sur les départements. La nouvelle politique des déchets mise en oeuvre depuis juillet 1992, à l'initiative de Brice Lalonde, vise en priorité la suppression de 6700 décharges sauvages sur toute la France. Toutes les communes ont jusqu'en février 1996 pour s'adapter à la nouvelle réglementation. La loi Lalonde fixe deux types de déchets: les 'déchets valorisables' (par recyclage ou par incinération avec récupération d'énergie) et les 'déchet ultimes' qui, non valorisables ou résultant d'un traitement, pourront seuls être mis en décharge d'ici à l'an 2002. Ce qui bouleverse totalement la logique établie jusqu'à aujourd'hui par les communes qui poussaient à l'extrême la mise en décharge. Soit par souci économique, soit face à l'adversité écologique.

Les élus seront donc incités (financièrement) à accueillir une unité de traitement sur leur commune. La loi établit une aide spéciale financée par la redevance : 20 francs sont aujourd'hui prélevés sur chaque tonne en décharge autorisée (5 F vont directement à la commune). Pour la recueillir, il a été créé un Fonds de modernisation de la gestion des déchets, rattaché à l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Celui-ci a pour but d'aider les communes

à s'équiper, d'autant que le coût du traitement va grimper de 500 F la tonne en moyenne à 1 000 ou 1500 F. Quant à la redevance, elle rapportera chaque année 350 MF, soit 5 % seulement des investissements à réaliser au niveau national!

Au delà de ces incitations financières, l'autre angle d'attaque de l'ancien ministre de l'Environnement a été la concertation, au niveau département, avec des représentants des collectivités locales, des éliminateurs de déchets, des associations locales ou des personnalités qualifiées. L'idée est d'accélérer la mise en place de cette nouvelle politique des déchets en élaborant des plans départementaux. Avec un principe : les déchets doivent être traités le plus près possible de leur lieu de production. Cette concertation est menée par les Préfets de départements jusqu'en 1996, date butoir pour élaborer ces plans. Dans notre région, les travaux de la 'commission du plan' sont plus ou moins avancés.

Dans l'Hérault, le plan devrait être bouclé en décembre prochain et soumis à enquête publique courant 1995. Visant une approche globale du problème (déchets ménagers, industriels banals, agricoles, hospitalier...), plusieurs

filiales de traitement seront en place: collecte sélective, compostage, incinération, recyclage et stockage. Toute la difficulté aujourd'hui est de répartir les équipements sur le département, ceci pour limiter au maximum les transports

(souvent pénalisants financièrement). Sans établir de localisation, les études font apparaître des besoins surtout dans le Lunellois et le Biterrois, où une (ou plusieurs) unités d'incinération et de stockage de déchets ultimes devraient voir le jour. Coût financier de cette politique des déchets: 100 M.F./an, pendant 10 ans. Il comprend la réhabilitation des 165 décharges à fermer.

Dans le Gard, le dernier projet de plan, communiqué à la commission de réflexion avant les vacances, détermine six zones : une zone cévenole limitrophe de la Lozère et de l'Aveyron, avec transfert de déchets vers ce dernier département; une zone ouest, qui organiserait des transferts vers Alès ou l'Hérault; une zone Alès, une zone Nîmes et environs; une zone Gard rhodanien-Uzès (accord possible avec le Vaucluse), et une zone sud autour de Vauvert (accueil éventuel de déchets héraultais du Lunellois). Quatre sites de traitement possibles, certainement d'incinération : Saint-Martin de Valgagues, près d'Alès, Nîmes-Lauzières, Vauvert et Laudun-l'Ardoise. Les associations ont obtenu davantage de tri-recyclage que dans la première version du document. Mais le Plan semble au point mort particulièrement retardé par les grandes Villes qui préfèrent décider seules.

**Extrait du supplément
N°13 RESSOURCES**

ST BAUZILLE AU BORD D'UNE CATSTROPHE ECOLOGIQUE MAJEURE

Ces quelques mots pour informer les habitants de la Commune de certaines pratiques courantes en amont du village.

La DECHARGE DU TRIADOU a été créée en 1980 et est régie par un arrêté préfectoral.

L'incompétence et le je m'en foutisme des dirigeants du SICTOM DE GANGES nous ont amenés à réagir au sein de deux Associations : La Société de Protection de la Nature de la Haute Vallée de l'Hérault et l'Association de Sauvegarde la Vallée de l'Alzon.

Après plusieurs constats d'habitants de St Bauzille et de Montoulieu et plusieurs constats d'huissier, il est temps que nous vous en fassions connaître les résultats : **NOTRE COMMUNE EST DEVENUE LE PLUS GRAND IMPORTATEUR DE DECHETS DE NOTRE REGION avec 31 TONNES MINIMUM CONSTATEES PAR JOUR**

Cela représente annuellement **9 703 TONNES**.

Pour imager mon propos, la Grand rue, de la cave coopérative à la pharmacie, soit 6000m², serait recouverte par des ordures tassées (300kg/m³) sur une hauteur de 5m39 en un an.

Des constats ont été faits sur les débordements fréquents des bassins de boues (fosses septiques et stations d'épuration) dans les ruisseaux via l'Alzon, les puits de St Bauzille et l'Hérault.

Nous possédons la plus grande nappe, phréatique du département sous le bois de Monnier (lire: Plongée dans la Foux du Mas de Banal, Asso. Celadon) Midi Libre du 10.02.94.

ALLONS-NOUS LAISSER POLLUER CETTE RICHESSE ?

Soyez sûr, Saint Bauzillois que les associations vous tiendront au courant des suites de ce scandale.

Mais avant tout : nous ne pourrons pas dire **SI J'AVAIS SU...**

Gilles BENEZECH

Rentrée 1994

C'est une nouvelle structure pédagogique basée sur 4 (vraies) classes qui a accueilli cette année les 98 enfants inscrits à l'école primaire publique : le poste budgétaire demandé en 92-93 a été enfin créé ; il a permis de ramener le taux d'encadrement au niveau de la moyenne nationale : 23 élèves pour chacune des classes du secteur 'élémentaire', 29 pour les premières sections de la partie 'maternelle'. Il permet, dans le même temps(!), de souhaiter la bienvenue à une nouvelle collègue - de retour de Guyane - Madame Monique GATHOYE; la classe dont elle a la charge est en quelque sorte la nouveauté de cette rentrée : le Conseil d'école, lors de sa dernière réunion, a retenu la proposition de rapprocher la grande section et le Cours Préparatoire : ceci n'a bien sûr rien à voir avec une quelconque structure expérimentale!

Ce regroupement inscrit dans les faits la place réelle de la Grande Section - selon la mise en place des cycles - puisque ce cours correspond à la fois à la dernière année des apprentissages premiers " et la première des apprentissages fondamentaux' dont le coeur est le C.P. - Parallèlement, cette structure s'imposait si l'on voulait continuer à accueillir les enfants de 2 ans et demi .

La classe de Madame GATHOYE comptant 12 élèves d'âge préscolaire, le S.I.V.U. lui a accordé une 'assistante maternelle' et c'est Frédérique GUICHARD qui a été nommée à cette fonction, dans un emploi consolidé.

Quand aux petits, tout petits et moyens, ils sont désormais sous l'entière responsabilité de Madame SIEGWALD et retrouvent leur A.S.E.M. attirée en la personne de Madame ISSERT.

Comme de coutume, souhaitons à tous les enfants, et à leurs enseignants et assistantes, une bonne année scolaire et appelons chacune des 65 familles du regroupement intercommunal à participer - directement, si elle le souhaite, ou par l'intermédiaire de ses représentants élus - à la vie de l'école .

Jean-Pierre RENAUD

HORIZONTAL

- 1 Base de départ dans la région pour les disciples d'Icare .
- 2 Compagnons très remuants pour le pêcheur .
- 3 Dans la nature - On aimerait y voir plus de gens, les soirs d'été
- 4 Prénom masculin .
- 5 Habitante d'une ville d'Algérie
- 6 Bien arrivé - Sale bestiole .

	1	2	3	4	5	6	7	8
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

- 7 Pas elle - Elles ont bien fait compagne donc.
- 8 On le dit aux enfants capricieux .

VERTICAL

- 1 Saint André de ... dans l'Hérault
- 2 Massif provençal .
- 3 Dans la routine - Un dieu bien agréable
- 4 Amoureuses où attirés ...
- 5 Dans la nicotine - Sans eux, pas de T. G. V.
- 6 Il n'est donc pas de chez nous . Mais, bien sympathique quand même .
- 7 Lettres béthunes - Canal célèbre
- 8 Distribuées, pour les jardiniers .

4,7 millions de personnes âgées sont concernées par le dossier médical.

Pierre angulaire de la coordination des soins, prévue dans la convention signée il y a un an, le dossier médical fera officiellement son entrée dans les cabinets médicaux le 1er janvier 1995. Il ne concernera, dans un premier temps, que les patients de plus de 70 ans présentant au moins deux pathologies nécessitant des soins continus de plus de six mois. Soit 4,7 millions de patients environ.

Après évaluation, le dossier médical sera étendu progressivement à d'autres populations à partir de 1997, puis généralisé. Le dossier de suivi médical sera associé au carnet médical, propriété du patient, contenant l'identification du malade et de l'assuré, celle du médecin traitant, les éléments médicaux utiles en cas d'urgence et les renseignements nécessaires au suivi du patient. Le médecin devra inscrire dans ce carnet la date, le motif de la consultation, les prescriptions et les "constatations pertinentes" . Sa non-présentation à la consultation entraînera, à compter du 1er janvier 1996, le non-remboursement des soins. De son côté, le médecin devra faire figurer sur le dossier toutes les informations utiles au suivi médical de l'intéressé. Il devra également compiler celles en provenance des autres médecins, sages-femmes et chirurgiens-dentistes, tant libéraux qu'hospitaliers.

Un examen de synthèse annuel (rémunéré 2C, soit 210 F) est prévu pour chaque porteur d'un carnet, effectué par le médecin responsable de son dossier. Cela devrait coûter près d'1 milliard de francs à la Sécurité sociale et "rapporter 25 000 francs supplémentaires par an au généraliste", selon le Dr Michel Chassang, président de l'Union nationale des omnipraticiens français.

LA PROCEDURE DE DEMANDE

Le patient choisit un généraliste pour médecin traitant responsable de son dossier. Celui-ci fait une demande de carnet en remplissant un imprimé avec son patient, à adresser à sa caisse de Sécurité sociale. La CPAM adresse ensuite le carnet au malade. Si le patient souhaite changer de praticien par la suite, il lui suffit d'avertir la caisse de cette intention. Mais le carnet médical initial reste valable.

*Relevé sur le Moniteur des Pharmacies
septembre 1994*

*adapté d'études des Professeurs LABRUSA, MONTAGNER,
REINBERG, tiré de, La Santé de l'écolier,*

Deux rythmes fondamentaux sont prépondérants le rythme journalier, avec la périodicité veille-sommeil et le rythme annuel avec la périodicité hiver-été.

S'ajouteraient des rythmes plus artificiels liés à la vie sociale comme le rythme hebdomadaire en particulier.

Toute modification de ces rythmes nécessite l'adaptation à de nouveaux synchroniseurs, d'où une fatigue certaine, tant physique qu'intellectuelle.

- Dans l'année, les durées de réceptivité maximale sont de 5 à 8 semaines, suivies d'une coupure d'au moins une semaine ou mieux, une semaine et demie.

- Dans la semaine, les coupures du mercredi (qui n'existe qu'en France) et surtout de fin de semaine, entraînent une désynchronisation de trop courte durée pour permettre l'adaptation à un nouveau rythme. - Dans la journée, le matin de 9 h 30 à 11 heures apparaît une phase de forte activité, temps de concentration et d'effort intellectuel. Dans l'après-midi, de 13 h à 16 h s'étend une période d'acuité moyenne favorable à la curiosité intellectuelle, mais pendant laquelle l'enseignement ne sera jamais à un bon niveau d'efficacité. Chez une majorité d'enfants (notamment à l'école maternelle et à l'école

élémentaire), le début de l'après-midi se caractérise par une diminution des capacités d'attention, apparition de la somnolence et augmentation de la probabilité d'apparition de réactions de défense et de rejet de l'information. En soirée, de 16 à 20 h, apparaît

une phase propice à la mémorisation à long terme et à la structuration intellectuelle (recherche mathématique, grammaticale, dissertation, ...).

Pendant cette période, l'aptitude physique est également excellente.

Une dernière période dépressive se produit de 21 h à l'aube, avec une dépression maximum vers 3 h du matin, heure à laquelle les constantes biologiques sont les plus basses, y compris la température du corps.

Les capacités journalières de travail intellectuel utile de l'enfant ne sont pas illimitées (l'acquisition de nouvelles connaissances en particulier), elles varient selon l'âge et selon les individus de 2 à 3 heures par jour en moyenne entre 6 et 8 ans à 5 heures par jour à 12 ans.

Les capacités de vigilance, c'est-à-dire la durée d'attention soutenue et continue, sont également limitées dans le temps.

De 15 minutes en moyenne entre 6 et 7 ans, elles passent à 30

minutes entre 12 et 16 ans.

Chez les nourrissons, 3 moments sont propices à l'endormissement : 9 h, 12 h et 20 heures.

L'enfant d'âge scolaire garderait la mémoire de ce rythme, et ceci pourrait expliquer la fréquence de bâillement entre 9 h et 9 h 30.

Encore faut-il insister sur l'insuffisance fréquente de sommeil (12 h nécessaires chez les jeunes de 4 à 5 ans et 8 et 9 heures chez les adolescents de 15 ans).

L'amorce et l'entretien dès le matin du cycle représentatif de l'utilisation musculaire du glycogène hépatique, ne peuvent se faire correctement que dans la mesure où le petit déjeuner a apporté suffisamment de protéines et de glucides "lents". Chez les enfants qui ne prennent pas de petit déjeuner, les hormones surrénaliennes sont mobilisées en plus ou moins grande quantité pour participer au maintien de la glycémie à un niveau stable. Lorsque ces enfants subissent des conditions pénibles et notamment des agressions, la mobilisation augmentée de ces hormones s'accompagne d'un moment difficile vers 10-11 heures.

Chez l'enfant de 3 ans, le moment de 10 heures se présente comme un moment socialement douloureux à vivre. Cet horaire se décale ensuite vers 10 h 30 chez les enfants de 4 ans, 10 h 45 chez ceux de 5 ans, et 11 heures pour les élèves de 6-9 ans.

LES REUSSITES AUX EXAMENS

Félicitations!

Hervé Boulant
Dominique Gay
Olivier Grumiau
Benoît Rouvière
Christophe Vidal

Maîtrise électrotechnique
Licence de chimie minérale
D.E.A. géophysique
Diplôme ingénieur micro électronique
Maîtrise de sciences de la terre mention géologie

Succès au baccalauréat

Muriel Issert
Virginie Millet
Marie Rouger
Dominique Vile

Une histoire de langue ...

Il était une fois... un maître et un esclave, dans la Grèce antique (VIe - Ve siècle avant Jésus-Christ). L'esclave s'appelait ÉSOPE. Un jour, son maître lui dit : 'Demain midi, je reçois des invités qui sont des amis très chers. Je voudrais pour eux un repas excellent. Va demain au marché et achète ce que tu trouveras de meilleur.'

Esopé va au marché et ramène de la langue. Le repas fut une réussite. Quelques jours après, le maître dit à Esopé : "Demain, je reçois des invités. Ce sont des gens que je n'aime guère. Je les reçois par obligation mais je voudrais les décourager de revenir. Demain matin, va au marché et achète ce que tu trouveras de plus mauvais. Comme cela, ensuite, ils ne reviendront plus.'

Esopé alla au marché et acheta... de la langue. Surprise de son maître : "Je t'avais dit ..ce qu'il y a de pire' et tu m'achètes ce que la semaine dernière tu as trouvé de meilleur ! Pourrais-tu m'expliquer ?"

Esopé répondit : 'Oui, mon maître, n'est-ce pas avec la langue que l'homme fait ce qu'il y a de meilleur: la poésie, le compliment, la déclaration d'amour ou la louange du prochain ? Mais n'est-ce pas aussi avec la langue que se profère l'injure, la calomnie ou le mensonge ? Alors, j'ai pensé que la langue était à la fois ce qu'il y a de meilleur et ce qu'il y a de pire.'" Et le maître s'est incliné devant la sagesse de son esclave.

La question est de savoir si ce qui était vrai dans la Grèce antique, l'est toujours aujourd'hui, même à St-Bauzille. Et je suis sûr que chaque lecteur qui lira ces lignes pourrait répondre par l'affirmative, simplement en se remémorant les propos qu'il a entendus (ou qu'il a tenus lui-même). Car les mots peuvent faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal

suivant l'intention ou l'adresse de celui qui les dit mais aussi la disposition de celui qui les entend.

Le but de cet article est-il de faire de la morale ?

Bien sûr que non, le Publière n'est-il pas lui-même un producteur de mots, donc plus exposé que d'autres encore au risque de 'mal dire'.

D'autant plus que ses mots à lui ne s'envolent pas au vent de l'oubli comme ceux de la " rumeur", mais qu'ils sont écrits, imprimés et signés. Autant dire que, pour prendre ce risque, il faut, pour ceux qui acceptent de le courir en écrivant dans le "Publière" une certaine détermination basée sur le sentiment de faire quelque chose d'utile. Cela explique aussi le fait que, dans ce village où l'on parle facilement, il y ait si peu de personnes qui acceptent de nous écrire ce qu'ils disent et qu'on voit un peu trop souvent les mêmes signatures dans ces colonnes.

Alors certains de rares écrivains-, que la rumeur villageoise déguste ou dénigre suivant le vent tournant des émotions et des états d'âmes, en arrivent parfois à se répéter, s'essouffler, se fatiguer, voire se décourager.

il y a neuf ans que le Publière paraît régulièrement tous les trois mois. Dépassera-t-il ou atteindra-t-il la dixième année ? Ça dépendra de la résistance des quelques uns qui le font actuellement. Ça dépendra aussi des autres, de ceux qui auraient des tas de choses intéressantes à dire sur la vie de leur association, sur leur métier, leurs souvenirs, leurs rêves, etc.,, et qui, pour l'instant, ne les disent pas... ou plutôt ne l'écrivent pas... A bon entendeur, salut!

Jean Suzanne

Le vingt-trois juin mil neuf cent quatre-vingt-quatorze à 21 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à huis clos, sous la présidence de Monsieur Francis CAMBON, Maire.

Présents : MM. CAMBON F. CARLUY R. ; AUBIN P. ; ISSERT M. ; ROUGER P. ; BOURGADE L. ; FLOURIAC G. ; SUZANNE J. ISSERT G. ; Mme BRUN COMBET P.

Absent BORIE Jacques (procuration à CAMBON)

BRESSON J. (procuration à ISSERT M)

Secrétaire de séance : FLOURIAC Gérard

Le procès-verbal de la séance précédente étant approuvé, le

Maire ouvre la séance de ce jour qui appelle l'examen des questions suivantes

I PERSONNEL

M. le Maire donne lecture d'une lettre de Madame Françoise THEROND qui a été reçue au concours de rédacteur et qui demande sa nomination dans ce grade.

Le Conseil décide de renvoyer la décision. Actuellement, la commune n'a pas besoin de nommer un deuxième rédacteur, sachant que ce poste est déjà affecté à une personne exerçant la fonction de secrétaire de mairie.

Monsieur MARTIAL Rémy a été reçu agent technique qualifié.

Compte tenu des tâches exercées par ce dernier, le Conseil par 12 voix pour et une abstention, décide de transformer le poste d'agent d'entretien qualifié en agent technique qualifié, et de nommer Monsieur MARTIAL sur ce poste à compter du

1^{er} juillet 1994.

II REAMENAGEMENT DES EMPRUNTS

Monsieur CARLUY informe le Conseil Municipal que compte tenu de la baisse actuelle des taux d'emprunts, un réaménagement de la dette a été demandé au Crédit Agricole, au Crédit Local de France, et à la Caisse de Dépôts et Consignations.

A ce jour, seul le Crédit Agricole a répondu.

Un réaménagement des prêts dont la durée est supérieure à 3 ans et le taux supérieur à 8 % a été proposé.

Le Conseil accepte par 11 voix pour et deux abstentions.

III BUDGET TOURISME

Le Conseil d'Administration de la Charte Intercommunale a décidé de mettre en oeuvre un programme de développement touristique.

Un effort est demandé aux communes afin de répondre aux besoins d'organisation de l'activité touristique.

Pour cela une augmentation de 10 francs par habitant de la contribution tourisme est nécessaire.

Le Conseil accepte cette participation par 11 voix pour et 2 abstentions.

IV SIICTOM

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a adressé une lettre à la Mairie de Ganges la mettant en demeure de ne plus verser de boues liquides dans la décharge du SIICTOM.

Il précise ensuite qu'une étude sur le séchage des boues par voie biologique est envisagée dans le cadre du SIVOM Ganges Le Vigan, dès que le site réservé à cette expérience sera trouvé.

Une commission de pilotage devrait être constituée.

MM. BORIE, CAMBON et ISSERT Michel, sont désignés pour siéger à cette commission.

V OPERATION INTERCOMMUNALE

M. le Maire présente le schéma départemental de coopération intercommunale tel qu'il a été établi par la commission départementale.

La commune de St-Bauzille de Putois est englobée dans le SIVOM de Ganges comme elle l'avait demandé.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le schéma départemental.

VI ATELIER RELAIS

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise ESTERE a perdu le procès qui l'opposait au voisinage. Un délai de deux ans lui a été accordé pour déménager.

Les gérants de l'entreprise ont été reçus ainsi que leurs avocats ; Ceux-ci demandent un atelier de 1 000 M² et un terrain de 3000 M².

Deux possibilités se présentent :

- soit construction d'un atelier sur la zone intercommunale de St-Martin de Londres.

- soit acquisition d'un terrain de M.

MOURGUES dans Z.A.E.

Les deux possibilités vont être étudiées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 50.

Témoignage

Angèle Verdier est décédée le 24 Juillet 1994.

A l'époque où nous avons commencé à fréquenter le village, il y a de cela environ 25 ans, elle fut parmi ceux ou celles de St-Bauzille qui nous ont réservé l'accueil le plus chaleureux, à nous, "étrangers", clients provisoires et très modestes de sa boucherie-charcuterie. Toujours avec le sourire, souvent un petit cadeau à notre fils, d'année en année, elle nous a reçus avec le même plaisir, nous offrant le petit déjeuner les matins de notre retour vers la capitale au terme de nos vacances, alors que les cafés n'étaient pas encore ouverts. Depuis, nous sommes devenus Saint-Bauzillois. Son grand âge ne lui permettait plus de travailler à son commerce ni au restaurant et ce fut bien dur pour elle. On la rencontrait parfois, assise sur un banc devant la salle polyvalente. Son accueil était toujours le même, même si elle confondait un peu les identités. Nous sommes allés la voir chez elle aussi et nous ne partions pas sans un petit cadeau, comme jadis, quelques biscuits ou un oeuf frais. On la voyait de moins en moins dans le village. Et un jour, elle est partie, laissant parmi sa famille, ses amis et tous ceux qui comme nous, l'ont un peu connue, un vide et un souvenir ému qui sera long à s'effacer.

Huguette et Jean Suzanne

SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE DE GARDE 4^{ème} Trimestre 1994

Dimanche 16 Octobre	DR SEGALA 67/73/91/83 PH SCHOENIG 67/73/70/05
Dimanche 23 Octobre	DR BOUSQUET 67/73/83/31 PH BANOL 67/73/80/20
Dimanche 30 Octobre	DR MORAGUES 67/81/31/34 PH BOURREL 67/73/84/12
Mardi 01 Novembre	DR MORAGUES 67/81/31/34 PH PEQUIGNOT 67/73/84/15
Dimanche 06 Novembre	DR MONNEY 67/81/32/84 PH PEQUIGNOT 67/73/84/15
Vendredi 11 Novembre	DR TEHIO 67/73/81/32 PH BANOL 67/73/80/20
Dimanche 13 Novembre	DR TEHIO 67/73/81/32 PH BANOL 67/73/80/20
Dimanche 20 Novembre	DR LAPORTE 67/73/85/52 PH BRUN 67/73/70/05
Dimanche 27 Novem.	DR MORAGUES 67/81/31/34 PH SCHOENIG 67/81/35/60
Dimanche 04 Décem.	DR DUPONT 67/73/87/95 PH BOURREL 67/73/84/12
Dimanche 11 Décem.	DR LAVESQUE 67/73/66/73 PH PEQUIGNOT 67/73/84/15
Dimanche 18 Décem.	DR SEGALA 67/73/91/83 PH SCHOENIG 67/81/35/60
Dimanche 25 Décem.	DR MONNEY 67/81/32/84 PH BRUN 67/73/70/05
Dimanche 01 Janvier	DR DUPONT 67/73/87/95 PH BANOL 67/73/80/20

Le médecin de garde le Dimanche assure le service du samedi 12h au lundi 9h.

La pharmacie de garde le Dimanche assure le service du samedi 19h au lundi 9h.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

VALY Paul	le 02.04.1994
de Muriel RICOME et de Pascal VALY	
FABRE Alicia	le 30.06.1994
de Joël FABRE et de Corine PUGINIER	
GRANIER Zaccharie	le 09.07.1994
de Thomas GRANIER et de Fatma LEZAAR	
CIRIBINO Sandrine	le 10.08.1994
de Nicolas CIRIBINO et de Isabelle AGRANIER	
FULCRAND Marine	le 03.09.1994
de Stéphan FULCRAND et de Meussia VACQUIER	
ALLEGRE Laura	le 06.09.1994
de Fabrice ALLEGRE et Marie-José FERNANDEZ	
SEVE Denis	le 25.09.1994
de François SEVE et de Odile CHATEL	

MARIAGE

CAUSSE Olivier et BRUNELLI Graziella	le 30.07.1994
TRICOU Sébastien et CAPLIEZ Pascaline	le 06.08.1994
BALJOU David et ROUGER Héléne	le 20.08.1994
DHOLLANDER Jacques et MARAVAL Héléne	le 10.09.1994

DECES

BRAHIMI Dounia	le 22.07.1994
BRUNELLI Giovanni ép. BURATTA	le 23.07.1994
VALIERE Angèle Vve VERDIER	le 24.07.1994
ALET Amédé	le 10.08.1994
VALETTE Emille	le 24.08.1994
OLIVIER Aimée Vve SALLES	le 12.09.1994
SALAGER Louis	le 28.09.1994

SOLUTION MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	S	E	R	A	N	N	E	
2	A	S	T	I	C	O	T	S
3	N	T		M		R	U	E
4	G	E	R	A	R	D		M
5	O	R	A	N	A	I	S	E
6	N	E		T	I	Q	U	E
7	I	L		E	L	U	E	S
8	S		A	S	S	E	Z	

LES TREIZE DESSERTS

Chaque année, c'est la même chose, on n'imagine pas la table du souper de Noël sans les treize desserts.

Alors chacun se propose d'en dresser la liste exhaustive et c'est là que tout commence... les mandarines, oui ou non ? et les dattes ? les oreillettes ? les confitures ? le melon vert ? Enfin, bref, le ton monte, la discussion s'anime et même s'envenime. Et puis finalement de treize desserts henni, on remet ça à l'année prochaine. C'est pourquoi, en cette fin d'année 94, à la demande générale et pour clore définitivement le débat, nous sommes heureux de vous présenter enfin la seule véritable liste des treize desserts de Noël.

Pas un de plus ni de moins *(au choix)*.

- | | |
|---|---|
| 1 - Raisins blancs séchés, variété servant ou clairette. | 11 - Pompe, ou fougasse à l'huile, sorte de galette ronde qu'on ne coupe jamais au couteau sans risque de perdre toute sa fortune dans l'année qui vient. |
| 2 - Figs sèches. | |
| 3 - Amandes. | |
| 4 - Noisettes. | |
| 5 - Noix. | |
| Ces cinq premiers desserts sont appelés "les mendiants", en raison de leur couleur qui rappelle celle des robes des "Ordres Mendiants": | 12 - Nougat blanc. |
| Dominicains | 13 - Nougat noir (mets rituels du Noël de Provence, les barres de nougats sont toujours enveloppées dans une hostie). |
| Franciscains | 14 - Mandarines. |
| Augustins, Carmes. | 15 - Oranges. |
| 6 - Poires. | 16 - Melons verts. |
| 7 - Pommes, | 17 - Oreillettes. |
| 8 - Prunes. | 18 - Gaufres. |
| 9 - Confiture de coings. | 19 - Fougasse à l'anis. |
| 10 - Confiture de pastèques. | 20 - Dattes. |
| | 21 - Châtaignes. |
| | 22 - Papillotes. |

LES ROIS

L'usage de 'tirer les Rois' nous viendrait des Romains et avant eux des Grecs qui l'avaient emprunté aux Perses . C'était alors une fête païenne, licencieuse, qui avait lieu midécembre et pendant plusieurs jours . Il y avait bien sûr un gâteau avec une fève cachée, on le découpait en parts et celui qui trouvait la fève était le roi .

La religion chrétienne a perpétué le jour des rois pour rappeler le souvenir de l'adoration des Rois Mages auprès de l'Enfant Jésus . Cette fête de l'Eglise : l'Epiphanie se célèbre le 1er Dimanche après le 6 janvier . La tradition compte trois Mages : Melchior, Gaspar et Balthazar, rois d'Arabie guidés par une étoile ils apportent des présents ou cadeaux à l'Enfant Jésus après avoir marché avec leurs dromadaires de longs jours dans la désert.

Ce Gâteau des rois ou 'royaume' est en pâte feuilletée (galette parisienne) ou en pâte ménagère (dans ce cas troué au centre pour rappeler la forme de la couronne des rois) . Une fève est cachée dans la pâte, celui qui la trouve dans sa part de gâteau est le roi, il reçoit une couronne en carton doré ou

argenté et est vivement acclamé .(La fève était à l'origine une vraie fève séchée, ensuite quelquefois dans le midi on mettait une pièce de cinq francs ou de dix francs en or. Il y a eu des fèves en porcelaine blanche: le petit baigneur, l'Enfant Jésus, un sabot, un soleil, une lune, etc ... Actuellement, elles font le bonheur des collectionneurs de fèves (fabophiles) ; ce sont des personnages de la crèche en terre cuite, peints, vernis, des santons en miniature.) La coutume veut que celui qui a la fève achète à son tour un autre gâteau afin de le partager en famille ou avec ses amis. Cela devient une fête perpétuelle à la grande joie de tous jusqu'aux crêpes de la Chandeleur.

La Révolution impitoyable pour les réjouissances du régime précédent essaya d'abolir cette coutume 'aux intentions liberticides'. N'ayant pu y parvenir, elle appela le gâteau des rois: le gâteau de l'Egalité et l'Epiphanie : la fête du bon voisinage. Aujourd'hui, d'un bout à l'autre de la France, et sans que la République soit considérée comme en danger, les Français, après s'être partagé gaiement le gâteau des rois, peuvent s'écrier "le roi boit, le roi boit".

On trouve des recettes de galette dans certains livres de cuisine, mais nous ne voulons pas en donner car les meilleurs gâteaux des rois sont ceux que vous achetez chez votre pâtissier et votre boulanger.